



Registre Public d'Accessibilité : Collège Victor Prouvé





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations
sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles
pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction	Page 2
Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...	Page 2
1. Informations sur l'établissement	Page 4
a) Coordonnées	Page 4
b) Responsable d'accessibilité	Page 4
c) Consultation du registre public d'accessibilité	Page 5
2. Accessibilité de l'établissement	Page 6
a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap	Page 6
b) Matériel adapté	Page 7
3. Certaines prestations ne sont pas accessibles	Page 8
a) Escaliers-Bâtiments Externat/ Restauration (B02-03)	Page 8



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège Victor Prouvé (Laxou)
- N° SIRET : 19540047800010
- Adresse : 10 Route de Villers, 54520 Laxou, France
- Gestionnaire : Département de Meurthe-et-Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Frédéric THIERY



- Mail : ce.0540047@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 27 03 72



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté soumis à un contrôle réglementaire.   Oui

Le matériel est entretenu et réparé.   Oui

Le personnel connaît le matériel.   Oui



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Escaliers-Bâtiments Externat/Restauration (B02-03)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Absence de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Absence de contremarches visuellement contrastées.
- Absence de nez de marche antidérapants et contrastés.
- Possibilité d'aide à la mobilité sur demande.